

RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR ACTIVER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

Conditions générales :

- Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.
- Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.
- La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.
- L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.
- En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

Pharmacie :

- Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.
- Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

Radiologie et Biologie :

- La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu (sous pli confidentiel) doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.
- Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

Optique :

- L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

Rééducation :

- L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.
- Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

Dentaire :

- En cas de prothèses ou de traitement canalaires, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.
- La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.
- La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaires.

Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

- La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

Adresses Mails utiles

- Réclamation : contact@mupras.com
- Prise en charge : pec@mupras.com
- Adhésion et changement de statut : adhesion@mupras.com

La MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.



Declaration de Maladie

Mutuelle de Prévoyance
& d'Actions Sociales
de Royal Air Maroc

N° W19-508383

pas courir

95491

Maladie Dentaire Optique A

Cadre réservé à l'adhérent (e) : _____

Matricule : 00372 Société : RAM

Actif Pensionné(e) Autre

Nom & Prénom : Soussetta Halime

Date de naissance : 01/01/1946

Adresse : Assif C, NE 319 Marrakech

Tél. 0664208926 Total des frais engagés : # 2372,30ff

Cadre réservé au Médecin

Cachet du médecin : **DR SARA DILAI**
Spécialiste des maladies du cœur et des vaisseaux
Appt. N°1 Inna 5 Angle El Fassi et Abdelkarim El Khattabi - Marrakech
Tél / Fax : 05 24 291 293

Date de consultation : 12/10/2021

Nom et prénom du malade : _____ Age : _____

Lien de parenté : Lui-même Conjoint Enfant

Nature de la maladie : HTA

En cas d'accident préciser les causes et circonstances : _____

Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'at médecin conseil de la Mutuelle.

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je
avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à Marrakech Le : 12/10/2021

Signature de l'adhérent(e) : _____

VOLET ADHERENT

Déclaration de maladie N° W19-508383

Remplissez ce volet, découpez le et conservez le.
Il sera nécessaire de le présenter pour toute réclamation ultérieure.

Matricule : 00372

Nom de l'adhérent(e) : Soussetta

Total des frais engagés : 2372,30

Dr. DILAI, SARA

Spécialiste des maladies du Cœur et des vaisseaux



الدكتور سارة ديلاي سارة

إختصاصية في أمراض القلب والشرايين

- Echocardiographie doppler
- Holter tensionnel
- Holter Rythmique
- Epreuve d'effort

- الفحص بالصدى الصوي
- قياس دقات القلب والضغط الدموي على المدى الطويل
- إمتحان الجهد

Marrakech, le :

12/10/21

M^{me} Bousssetta Halima

Dr SARA DILAI
Spécialiste des maladies du cœur et des vaisseaux
Apt. n° 1, Imm. 5 Ang. Allé El Fassi et Abdelkarim El Khattabi, Marrakech
Tél / Fax : 05 24 291 293

- Cardemvel 5mg

5810 x2 1/2 ply le matin

- Bi-procuran 5 / 1,25g

12560 x6 1 ply le soir

3135 x3 Zyloric 200

7200 x3 1 ply le soir

16710 x3 - Detumrel 1/2 ply

16710 x3 - No-lip 10mg 1 ply le soir

Dr. Bouhra BACHAR
Narmate KAMILIA
AS-7D, Lot Bouharrakj
Tél: 05 24 291 293

LIT	210517
EXP	07 2025
P.V	31.30
31,30	

Dr SARA DILAI
Spécialiste des maladies du cœur et des vaisseaux
Apt. n° 1, Imm. 5 Ang. Allé El Fassi et Abdelkarim El Khattabi, Marrakech
Tél / Fax : 05 24 291 293

6th

(mes rendez vous) - مراکش (فوق مقهى الكرمي الطيبي) - Marrakech (au dessous gate mes rendez vous)

212230

Tel.: Fax : 0524 291 293 - E-mail : dr.s.dilal@gmail.com

DÉTENSIEL® 10 mg
30 comprimés pelliculés sécables



6 118001 104788

PPV : 72,00 DH

Distribué par Cooper Pharma

7862160236



6 118001 100873

Caldensiel® 5 mg

Comprimés pelliculés sécables B/30

PPV : 58,10 DH

7862160239

125,60

125,60

125,60

125,60

Lot n° :

EXP :

PPV :

157,10

Lot n° :

EXP :

PPV :

157,10

125,60

Lot n° :

EXP :

PPV :

157,10

Lot n° :

EXP :

PPV :

157,10

125,60

Lot n° :

EXP :

PPV :

157,10

Lot n° :

EXP :

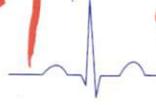
PPV :

157,10

Dr. DILAI SARA

**Spécialiste des maladies du Cœur
et des vaisseaux**

- Echocardiographie doppler
- Holter tensionnel
- Holter Rythmique
- Epreuve d'effort



الدكتورة ديلاي سارة

**إختصاصية في أمراض القلب
والشرايين**

- الفحص بالصدى الصوتي
- قياس دقات القلب والضغط الدموي على المدى الطويل
- إمتحان الجهد

Dr SARA DILAI
Spécialiste des maladies du cœur
et des vaisseaux
Marrakech
Appt. N°1 Imm 5 Angle Allal El Fassi
et Abdelkarim El Khattabi - Marrakech
Tél / Fax : 05 24 291 293

Le 12/10/2021

CERTIFICAT MALADIE LONGUE DUREE

Je soussignée Docteur S DILAI, certifie que
Madame BOUSSETTA HALIMA est suivie pour
HYPERTENSION ARTERIELLE grade III (TA initiale =
180/100 mm Hg) + Dyslipidémie + Hyper uricémie.

Nécessite un traitement au long court ; IEC +
Diurétique +Bétabloquant + Aspirine + Statine +
Allopurinol.

Avec un suivi clinique, para clinique et biologique.

Ce certificat est délivré à l'intéressé pour servir et
valoir ce que de droit.

Dr SARA DILAI
Spécialiste des maladies du cœur
et des vaisseaux
Marrakech
Appt. N°1 Imm 5 Angle Allal El Fassi
et Abdelkarim El Khattabi - Marrakech
Tél / Fax : 05 24 291 293

عمارة رقم 5، شقة 5، زاوية علال الفاسي وعبد الكريم الخطابي (فوق مقهى mes rendez vous) - مراكش

Appt. n° 1, Imm. 5 Angle Allal El Fassi et Abdelkarim El Khattabi (au dessous café mes rendez vous) - Marrakech
Tél./Fax : 0524 291 293 - E-mail : dr.s.dilai@gmail.com